



La région n'a pas retrouvé son niveau d'avant-crise

L'activité économique repart depuis la fin du confinement, restant toutefois en septembre 4 % inférieure à son niveau d'avant-crise. Les services principalement non marchands, par leur poids important dans l'activité économique, sont les contributeurs majeurs au ralentissement. Au 2^e trimestre, l'activité se replie aussi dans tous les pays transfrontaliers du Grand Est. Les effets de la crise sur l'emploi se font encore sentir au 2^e trimestre, mais moins que sur la période précédente, et de façon moins forte qu'au niveau national. À l'inverse, l'intérim rebondit rapidement. Les arrêts de travail ont retrouvé leur niveau d'avant-confinement, mais la part des salariés en activité partielle reste supérieure à celle de fin 2019.

Comme au niveau national, le taux de chômage au sens du BIT recule encore dans la région sur le trimestre et sur l'année, en lien avec les difficultés accrues à rechercher un emploi. Le nombre de demandeurs d'emplois - notamment ceux de catégorie A - augmente au contraire. Les créations d'entreprises se contractent à nouveau ce trimestre, mais sont néanmoins plus soutenues que l'année précédente, certainement sous l'effet d'un « rattrapage » post-confinement. L'aide aux entreprises lors de la crise sanitaire a pu contribuer à limiter les défaillances au 2^e trimestre.

Dans la construction, tous les indicateurs restent orientés à la baisse. Après un début d'année prometteur, la fréquentation hôtelière s'est effondrée durant le confinement ; elle reprend timidement depuis le mois de mai. L'hôtellerie économique a un peu moins souffert que celle de haut de gamme. La consommation d'électricité résidentielle demeure au-dessus de son niveau moyen tandis que celle hors résidentiel progresse lentement en restant inférieure au niveau moyen. Les transactions par carte bancaire ont bondi au déconfinement et sont, début septembre, légèrement supérieures aux montants échangés un an plus tôt.

Liliane Clément, Florent Isel, Marie-Laure Kayali, Brigitte Martin, Thibaut Martini, Béatrice Neiter, Loïc Rousseau (Insee)

Rédaction achevée le 7 octobre 2020

L'emploi continue de baisser malgré la reprise de l'intérim

Les effets de la crise sur l'emploi continuent de se faire sentir au 2^e trimestre 2020. L'emploi diminue de 0,7 % après une chute de 2,0 % au 1^{er} trimestre. La région a ainsi perdu 52 400 emplois salariés au 1^{er} semestre (39 300 puis 13 100). Tous les secteurs d'activité sont touchés. Au niveau national, la baisse est un peu plus forte (- 0,9 % au 2^e trimestre, après -2,0 % au 1^{er} trimestre). Dans la région comme dans l'ensemble de la France, la chute de l'emploi est cependant nettement plus faible que le repli de l'activité économique, en partie grâce aux dispositifs d'aide aux entreprises, notamment l'activité partielle.

L'emploi intérimaire, flexible par nature, redémarre après une forte chute. Hors intérim, l'emploi se contracte dans tous les secteurs d'activité. L'emploi public n'est pas épargné, même si le recul est nettement plus limité que dans le privé hors intérim : - 0,5 %, contre - 1,4 %.

L'emploi poursuit sa baisse dans tous les départements de la région. Le Haut-Rhin et la Haute-Marne sont particulièrement affectés (- 1,1 % et - 1,0 %). Entre fin 2019 et juin 2020, la Haute-Marne perd ainsi 3,8 % de ses emplois salariés et le Haut-Rhin 3,3 %. Le repli est également très marqué dans l'Aube (- 3,2 % sur le 1^{er} semestre), où l'emploi avait chuté de 2,4 % au 1^{er} trimestre. Sur l'ensemble des six premiers mois, les plus faibles diminutions se situent en Meurthe-et-Moselle et dans le Bas-Rhin (- 2,2 % et - 2,3 %).

19 000 emplois intérimaires perdus depuis fin décembre malgré un redémarrage au 2^e trimestre

L'emploi intérimaire redémarre après sa chute historique du 1^{er} trimestre (+ 25 % après - 44 %). Entre décembre 2019 et juin 2020, il diminue de 29 %, soit 19 000 postes en moins. La chute est un peu moins importante au niveau national (- 27 % sur l'ensemble du semestre). Les plus fortes baisses des six premiers mois se situent dans les Ardennes, la Haute-Marne et

le Haut-Rhin (respectivement - 40 %, - 39 % et - 37 %), tandis que la Meuse et la Meurthe-et-Moselle enregistrent les plus faibles diminutions (- 16 % et - 17 %).

La reprise de l'intérim est très forte dans la construction (+ 90 %, après - 63 % au 1^{er} trimestre), un peu moins dans l'industrie, le tertiaire marchand et le tertiaire non marchand (+ 22 %, + 13 % et + 5 %). Sur l'ensemble du 1^{er} semestre, l'industrie est le secteur le plus touché avec une perte de 10 100 emplois, soit 35 % des effectifs en intérim du secteur. Le tertiaire marchand perd 5 100 postes en intérim (- 22 %), la construction 3 400 (- 30 %) et le tertiaire non marchand 200 (- 18 %).

Hors intérim, la construction résiste bien

Les pertes d'emplois dans la construction demeurent relativement limitées (- 0,8 %, après + 0,3 % au 1^{er} trimestre). Avant la crise, le secteur restait sur une bonne dynamique depuis plusieurs trimestres. Entre fin 2019 et juin 2020, l'emploi diminue de 0,5 % dans la construction, de 1,0 % dans le tertiaire non marchand, de 1,4 % dans l'industrie et de 2,8 % dans le tertiaire marchand. L'emploi du secteur de la construction progresse même dans les Ardennes, la Meuse et le Bas-Rhin, les hausses des trois premiers mois n'ayant pas été totalement effacées par les baisses des trois suivants.

Sur le 1^{er} semestre, l'emploi chute de plus de 10 % dans l'hébergement-restauration

Dans le tertiaire marchand, la baisse de l'emploi s'accélère (- 1,9 %, après - 0,9 % au 1^{er} trimestre). Tous les départements sont affectés. L'ampleur de la diminution est surtout due à l'effondrement de l'emploi dans l'hébergement-restauration (- 7,6 % après - 3,3 %) et dans les autres activités de services, incluant emplois à domicile et activités culturelles et sportives (- 3,1 % après - 2,7 %). Ces deux secteurs peinent en effet à redémarrer, souffrant particulièrement des mesures sanitaires (distanciation physique, limitation de la taille des rassemblements) et de la lente reprise du tourisme. Au niveau national, les baisses d'emplois dans ces deux secteurs sont de même ampleur.

Dans l'industrie, le recul de l'emploi s'accroît (- 1,0 %, après - 0,4 % au 1^{er} trimestre). L'emploi industriel diminue dans tous les départements. L'emploi du secteur non marchand se contracte de 0,5 %, après une baisse de 0,4 % au 1^{er} trimestre. Ce secteur d'activité perd des postes dans tous les départements à l'exception des Vosges où l'emploi augmente sans effacer totalement la baisse du 1^{er} trimestre (+ 0,2 %, après - 0,3 % au 1^{er} trimestre).

Le recours à l'activité partielle diminue progressivement

Ce paragraphe traite des placements effectifs au chômage partiel du 1^{er} mars 2020 au 30 juin 2020.

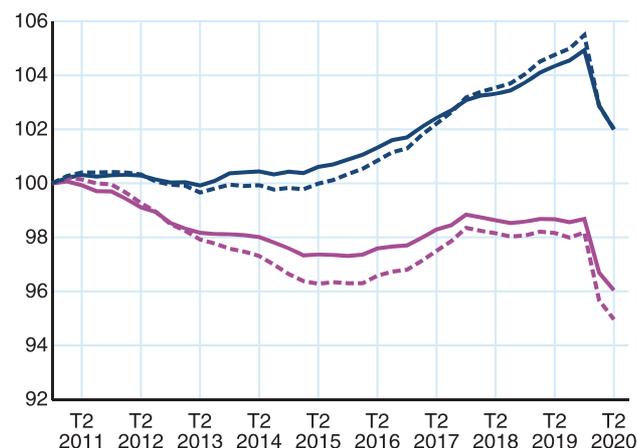
Le dispositif d'activité partielle (chômage partiel) et les arrêts de travail pour maladie ou garde d'enfants ont permis d'amortir la crise sur l'emploi. Ces recours sont utilisés massivement depuis le début de la crise sanitaire. Avant celle-ci, moins de 1 % des salariés étaient concernés par ce dispositif d'activité partielle et moins de 3 % pour les arrêts de travail. Le pic d'application de ces recours est atteint début avril, où dans le Grand Est, 30 % des salariés sont placés en chômage partiel la semaine du 30 mars et 8 % en arrêt de travail maladie ou garde d'enfant. Cette part décline au rythme du déconfinement lors du second trimestre.

Jusqu'à la semaine du 4 mai, la proportion de salariés en activité partielle reste supérieure à 24 %. Les arrêts de travail sont quant à eux très utilisés jusqu'à la semaine du 27 avril (entre 5 % et 11 %), avant de retrouver un rythme similaire à la période qui précède le confinement. Lors des trois premières semaines post-confinement, du 11 au 31 mai, la part de salariés en activité partielle varie entre 16 % et 19 %, puis baisse progressivement : 8 % début juin, à 5 % fin juin. La tendance est identique au niveau national, même si ces dispositifs sont davantage exploités dans le Grand Est jusqu'à la semaine du 4 mai (en moyenne un point plus élevé qu'en France).

1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Grand Est
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- Emploi salarié privé Grand Est
- Emploi salarié privé France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total. Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution de l'emploi intérimaire

- Grand Est
- France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010

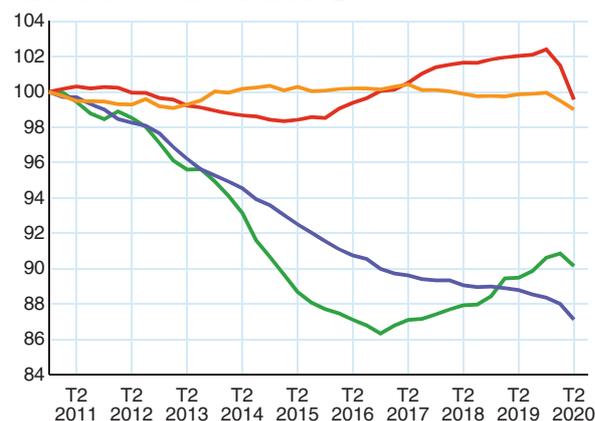


Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution de l'emploi salarié par secteur dans le Grand Est

- Construction
- Industrie
- Tertiaire marchand hors intérim
- Tertiaire non marchand

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total. Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Plus de la moitié des salariés de la construction ont été placés en activité partielle lors de la première semaine d'avril. Depuis le 11 mai, hors agriculture, ce secteur présente le moins de salariés au chômage partiel. En effet, l'activité a pu reprendre rapidement après la période de confinement et les possibilités de télétravail sont limitées dans ce domaine. Les services marchands, dont l'hôtellerie, la restauration et le divertissement, maintiennent un niveau d'activité partielle supérieur à la moyenne régionale sur tout le trimestre. Quant aux arrêts de travail, la part des salariés en bénéficiant est la plus forte dans les services non marchands sur toute la période (entre 12 % début avril et 5 % en juin). Les entreprises agricoles ont peu recours à ces dispositifs : au plus fort de la crise début avril, 5 % des salariés sont placés en activité partielle et 5 % en arrêt de travail.

L'activité partielle : un système protecteur pour l'emploi des salariés et les compétences des entreprises.

L'activité partielle est un outil au service de la politique publique de prévention des licenciements économiques, qui permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés.

Face à l'ampleur de la crise sanitaire liée au Covid-19, ce dispositif s'est récemment transformé et s'applique à toutes les demandes des entreprises effectuées depuis le 1^{er} mars 2020. Auparavant forfaitaire et plafonnée à 7,74 euros, l'allocation versée par l'État à l'entreprise est désormais proportionnelle aux revenus des salariés placés en activité partielle, dans la limite d'un plafond de 4,5 SMIC et avec un minimum de 8,03 euros par heure. Cette modification du mode de calcul de l'allocation d'activité partielle vise à diminuer le reste à charge pour l'entreprise et ainsi à permettre aux entreprises d'éviter les licenciements, de conserver leurs compétences et aux salariés de conserver leur emploi.

Nouvelle baisse en trompe-l'œil du chômage au sens du BIT

Au 2^e trimestre 2020, le taux de chômage dans le Grand Est s'établit à 6,9 % de la population active, en baisse de 0,6 point sur le trimestre et de 1,2 point sur l'année. Ces valeurs restent très proches du niveau national, pour lequel le chômage représente 7,1 % de la population active (- 0,7 point sur le trimestre et - 1,3 point sur l'année).

Le taux de chômage baisse dans tous les départements, de - 0,5 point dans le Bas-Rhin à - 1,0 point dans l'Aube, et recule dans toutes les zones d'emploi de la région.

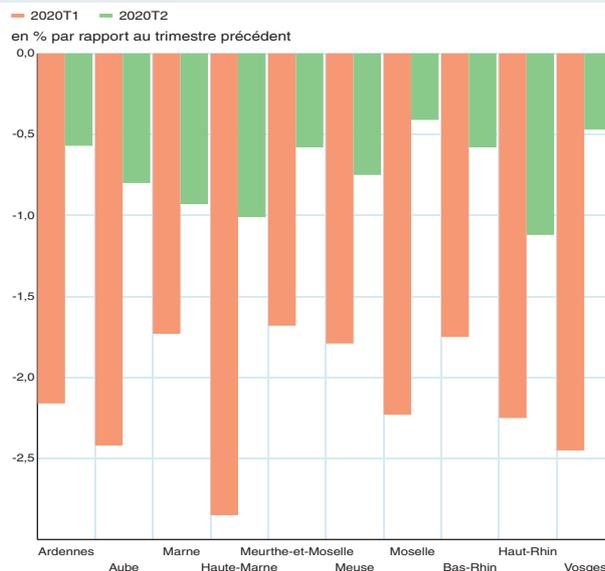
Avertissement sur le marché du travail

Le taux de chômage au sens du BIT a diminué sur les deux premiers trimestres de 2020, mais il s'agit d'une baisse " en trompe-l'œil ". En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

Le champ des taux de chômage localisés couvre à présent les DOM (hors Mayotte) sur une période débutant au premier trimestre 2014.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

4 Évolution de l'emploi salarié total par département

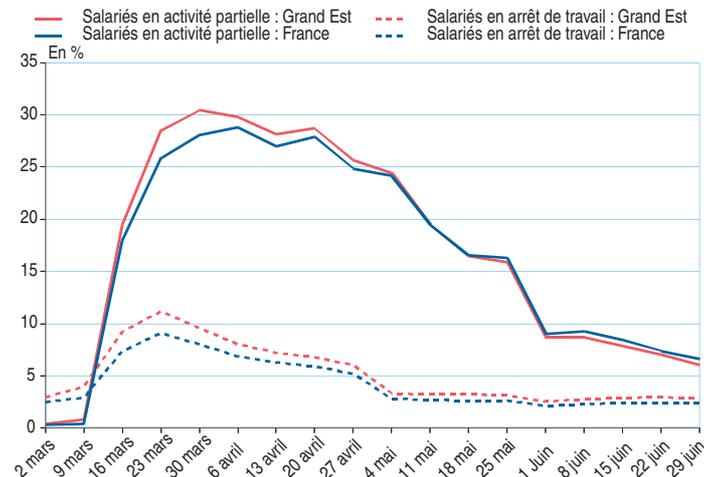


Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affichées sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

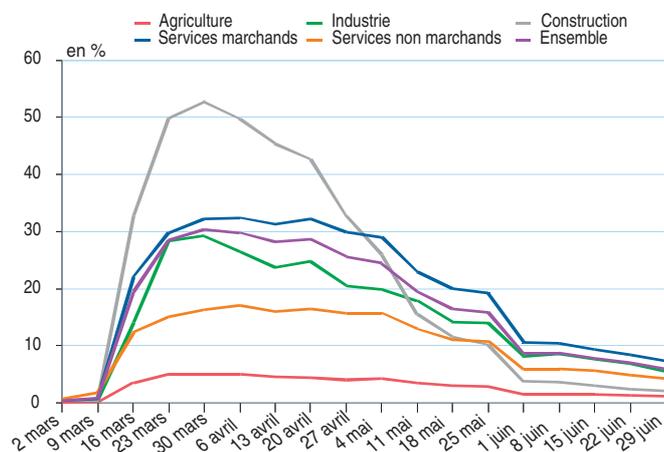
5 Part hebdomadaire des salariés en activité partielle ou en arrêt de travail pour maladie ou garde d'enfants dans le Grand Est et en France depuis le 2 mars 2020



Champ : emploi salarié

Source : déclaration sociale nominative (DSN).

6 Part hebdomadaire des salariés en activité partielle dans le Grand Est par grand secteur d'activité depuis le 30 mars 2020



Champ : emploi salarié

Source : déclaration sociale nominative (DSN).

Forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Au 2^e trimestre 2020, le nombre moyen de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (470 360) augmente de 6,2 %, soit + 27 300 personnes, et de 3,9 % sur un an. En France métropolitaine, la progression est de 6,7 % sur le trimestre et de 4,2 % sur un an.

Dans la région, la hausse est beaucoup plus marquée pour les demandeurs d'emploi de catégorie A : + 22,7 % sur le trimestre (+ 62 360 personnes) et + 21,3 % sur un an. Au niveau national, l'augmentation est un peu plus forte (respectivement + 24,5 % et + 22,7 %). Tous les départements sont affectés par cette hausse, de 18 % pour les Ardennes et l'Aube, à 26,5 % pour la Haute-Marne.

Le nombre d'hommes demandeurs d'emploi s'accroît relativement plus que celui des femmes (respectivement + 25,5 % et + 19,6 %). Les jeunes sont davantage touchés que les seniors : + 32,2 % pour les moins de 25 ans, contre + 14,6 % pour les 50 ans et plus.

Les entrées à Pôle Emploi en catégories A, B et C baissent de 17,5 % ce trimestre : - 44 % pour les réinscriptions rapides et - 34 % pour les retours d'activités. À l'inverse, les entrées pour fin de contrat et licenciement économique sont en hausse (+ 4,5 % et + 7,0 %). Les sorties diminuent également (- 30,2 %), et le recul concerne tous les motifs de sortie.

Reprise de l'activité après une forte chute en avril

Ce paragraphe traite de la baisse de l'activité économique mensuelle entre mars et septembre, mesurée en date du 6 octobre 2020.

Avec le confinement, l'activité économique a fortement ralenti. Dans le Grand Est, après une chute de 16 % en mars, l'activité en avril aurait été 31 % plus faible qu'avant la crise. Depuis la fin du confinement l'activité repart. Selon les dernières estimations, elle demeurerait en juin cependant 8 % en deçà de son niveau de fin 2019, et continuerait de se redresser lentement au 3^e trimestre. En septembre, elle serait encore 4 % inférieure à son niveau d'avant-crise. Le Grand Est suit la tendance nationale (figure 9).

Par leur poids important dans l'activité économique, les services marchands sont les principaux contributeurs au ralentissement. Cependant, en juin, l'industrie manufacturière et la construction sont toujours nettement éprouvées (respectivement - 11 % et - 8 % par rapport à fin 2019). L'activité dans la fabrication de matériel de transport serait toujours 30 % inférieure à son niveau d'avant la crise sanitaire, en raison des difficultés des industries automobiles et aéronautiques. La reprise dans l'industrie et la construction se poursuivrait au 3^e trimestre, mais ces secteurs n'auraient pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant-crise (figure 10).

L'hébergement-restauration, les services aux particuliers et les transports toujours fortement affectés

Dans les services marchands, l'activité repart différemment selon les secteurs. Après un arrêt presque total, elle redémarre nettement dans l'hébergement et la restauration depuis le 2 juin. Les mesures sanitaires limitent cependant l'accueil des clients. En août, l'activité du secteur serait 19 % inférieure à son niveau d'avant la crise. La reprise de l'épidémie et les nouvelles mesures de restriction participeraient à une nouvelle baisse d'activité du secteur en septembre (- 23 % du niveau à fin 2019).

Dans les services aux particuliers, incluant notamment les activités culturelles et sportives et les emplois à domicile, l'activité du mois de septembre demeurerait 11 % plus faible qu'avant la crise. Le secteur du transport peine également à redémarrer, et en septembre, son activité serait encore 17 % inférieure au niveau observé fin 2019. Le transport de marchandises est affecté par les difficultés de l'industrie, tandis que le transport de personnes pâtit du lent redémarrage du tourisme.

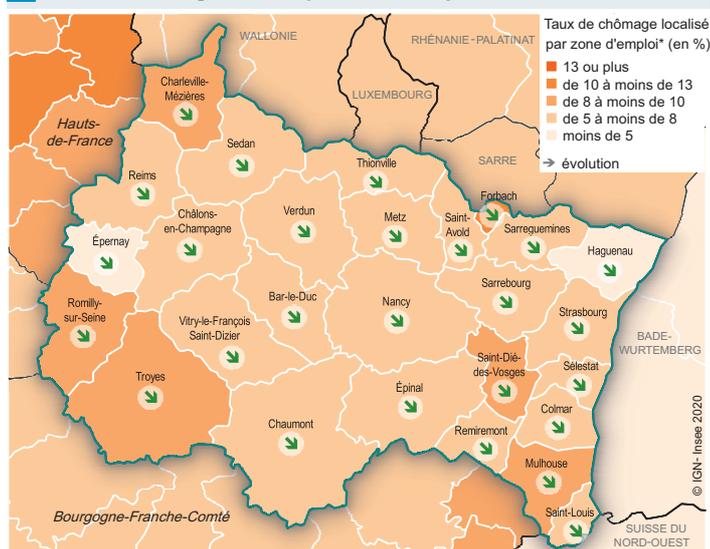
En revanche, certains secteurs fortement éprouvés par le confinement retrouvent un niveau d'activité quasi normal. C'est le cas du

7 Taux de chômage



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

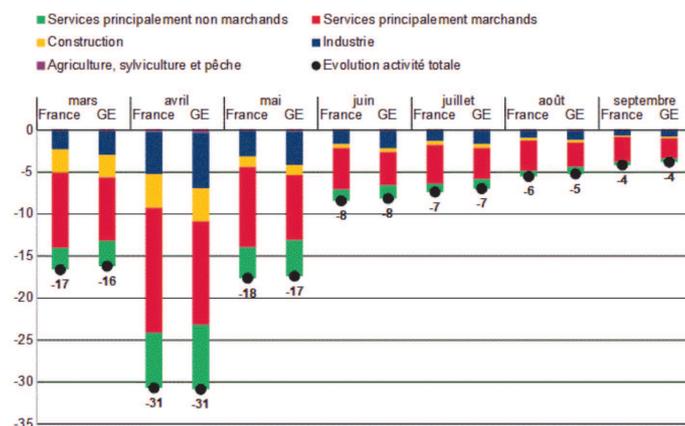
8 Taux de chômage localisé par zone d'emploi au 2^e trimestre 2020



Note : données provisoires pour le deuxième trimestre 2020. * Zone d'emploi (FR), Région (BE), Land (DE), Pays (LU), Suisse du Nord-Ouest (CH). Sources : Insee, Statbel, Destatis, Statec, OFS.

9 Une reprise d'activité progressive depuis la fin du confinement

Ralentissement de l'activité économique par rapport à la situation d'avant la crise sanitaire (en %)



Source : estimations Insee au 06 octobre 2020.

commerce dès le mois de juin, après une forte baisse durant le confinement (- 44 % en avril), en raison de la fermeture obligatoire de la plupart des magasins non alimentaires. En septembre, l'activité du secteur serait seulement 2 % plus basse que fin 2019.

Les services principalement non marchands (santé, éducation...) retrouveraient en juin un niveau d'activité assez proche de celui de début d'année (- 6 %, après une perte d'activité de 30 % en avril et 17 % en mai).

Un ralentissement plus marqué dans le Haut-Rhin

Tous les départements sont affectés par la crise : le Haut-Rhin est le département le plus touché, l'Aube et la Marne un peu moins. Ainsi en avril, en plein cœur du confinement, l'activité aurait ralenti de 33 % dans le Haut-Rhin, 30 % dans l'Aube et la Marne, pour 31 % en moyenne dans le Grand Est. Au mois de juin, l'activité économique du Haut-Rhin demeurerait 9,0 % inférieure à son niveau de fin 2019, soit 0,9 point de plus que dans l'ensemble du Grand Est. Dans l'Aube et la Marne, l'activité aurait un peu mieux redémarré (- 7,6 % et - 7,7 % de leur niveau d'avant crise).

Le Haut-Rhin est très éprouvé par les difficultés de l'industrie automobile. De plus, l'hébergement-restauration et les services aux particuliers occupent une place plus importante dans l'économie du département que dans la région. Dans l'Aube et dans la Marne, le poids plus fort de l'agriculture (notamment la viticulture) et de l'industrie agroalimentaire limite les pertes d'activité. Ces deux secteurs essentiels ont été globalement moins touchés que l'ensemble de l'économie (figure 10).

Nouveau fort recul des créations d'entreprises

Au deuxième trimestre 2020, 9 350 entreprises sont créées dans le Grand Est. C'est 1 270 de moins qu'au trimestre précédent, soit une nouvelle forte contraction de 12,0 %, après celle du premier trimestre (- 10,6 %). La baisse des créations est légèrement moins marquée qu'au niveau national (- 13,5 % après - 12,3 %) et le recul plus net entre mars et mai, pendant la période de confinement. Près de deux fois moins de nouvelles entreprises ont été créées en avril 2020 par rapport à avril 2019. Néanmoins, à partir du mois de juin, une recrudescence des créations est déjà perceptible. Les immatriculations d'entreprises des mois de juin, juillet et août sont plus soutenues comparées à 2019 (respectivement + 25 %, + 15 % et + 20 %). Cette situation peut s'expliquer par un effet de « rattrapage », suite à l'arrêt d'un bon nombre d'activités pendant le confinement.

Les créations sont en retrait dans les quatre grands secteurs d'activité. Dans ceux de la construction, de l'industrie et du commerce, le nombre d'immatriculations baisse de 15 %. Dans les services, qui rassemblent plus de la moitié des créations totales, le repli est légèrement plus faible (- 10 %).

Les créations d'entreprises cumulées sur un an reculent de 2,8 % par rapport au cumul du trimestre précédent, pour 43 200 créations au total. En France, le nombre de créations décline aussi (- 4,4 %). Tous les départements de la région sont concernés par cette dégradation. La Marne résiste le mieux, avec 0,9 % de créations de moins, alors que la Meuse enregistre une diminution des immatriculations de 6,9 %.

Un nombre d'entreprises défilantes au plus bas malgré la crise

Dans le Grand Est, moins de 3 000 entreprises ont été placées en redressement ou en liquidation judiciaire entre juillet 2019 et juin 2020, pour la première fois depuis l'année 2000. L'aide aux entreprises lors de la crise sanitaire et la baisse d'activité des juridictions commerciales ont pu contribuer à limiter les défilantes sur cette période. Comparé au trimestre précédent, le nombre de cessations baisse de 16,3 %, davantage qu'au niveau national (- 15,1 %). Dans tous les départements, les défilantes reculent de plus de 10 % (de - 10 % dans les Ardennes, à - 34 % dans la Meuse). De même, cette réduction concerne tous les grands secteurs d'activité que sont

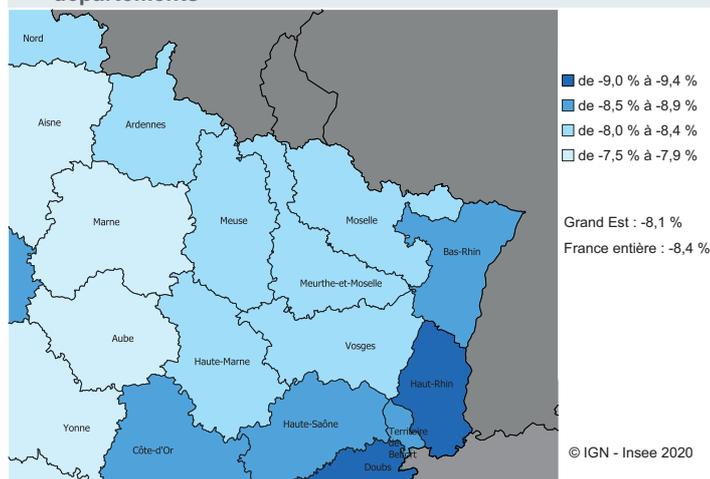
10 Une reprise différenciée selon les secteurs d'activité

Estimation du ralentissement économique du mois de septembre dans le Grand Est

	Poids du secteur (en %)	Perte d'activité (en %)	Contribution du secteur (en %)
Agriculture	3,3	-2	-0,1
Industrie	19,6	-4	-0,7
dont IAA	4,0	-1	-0,1
équipements électriques et machines	2,3	-3	-0,1
matériel de transports	1,2	-15	-0,2
Construction	5,8	-3	-0,2
Services marchands	45,7	-5	-2,4
dont commerce	9,9	-2	-0,2
transports	4,2	-17	-0,7
Hébergement-restauration	2,5	-23	-0,6
Finance	3,1	-2	-0,1
Activités scient. et techn. et services adm.	8,5	-5	-0,5
Services aux particuliers	2,8	-11	-0,3
Services non marchands	25,7	-2	-0,4
Total	100,0	-4	-3,8

Note : les pertes par secteur sont basées sur l'estimation du ralentissement économique du secteur (NAF en 17 postes) au niveau national
Source : estimations Insee au 06 octobre 2020.

11 Baisse de l'activité économique en juin selon les départements



Source : estimations Insee au 06 octobre 2020.

12 Créations d'entreprises

- Grand Est y compris micro-entrepreneurs
- France entière y compris micro-entrepreneurs

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

l'industrie, le commerce, la construction et les services marchands (de - 16 % à - 17 %).

Construction : fortes baisses dans le résidentiel comme dans le non-résidentiel

La crise sanitaire et le confinement ont eu de fortes conséquences sur la construction au 2^e trimestre 2020. Fin juin, en cumul annuel, les autorisations de logements chutent de 12,3 % dans le Grand Est et de 9,5 % en France. Au cours des douze derniers mois, 23 700 permis de construire pour 23 700 logements ont été délivrés dans la région. L'Aube est le seul département où les autorisations de construction sont en hausse (+ 700, soit + 60 %). Elles stagnent dans les Vosges. Dans les autres départements, la baisse varie de 6 % dans le Bas-Rhin, à 36 % dans la Marne. Le nombre de logements autorisés a principalement diminué dans l'habitat collectif (- 16 %).

Les logements commencés dans le Grand Est sont également en recul de 8,4 % accentuant la chute amorcée début 2018. La baisse est particulièrement significative dans la construction individuelle et dans l'individuel groupé avec respectivement - 12 % et - 18 %. Entre juin 2019 et juin 2020, 5 400 logements ont été mis en chantier dans le Haut-Rhin et en Meurthe-et-Moselle, soit une diminution de 19 % par rapport au cumul des douze mois précédents. Le nombre de logements commencés progresse uniquement dans la Haute-Marne et dans la Marne (+ 4 % et + 5 %). En France, ce résultat est en retrait de 7,1 % sur un an.

Les surfaces de locaux autorisées dans la région ont poursuivi leur affaiblissement amorcé mi-2019. Avec un recul de 35 % sur un an, elles sont descendues à un niveau jamais atteint au cours des dix dernières années. En France, la baisse est plus limitée (- 13,5 %). Les surfaces autorisées entre juin 2019 et juin 2020 sont en retrait dans tous les départements du Grand Est à l'exception de la Haute-Marne (+ 1 %). Comparées au cumul annuel précédent, les diminutions s'échelonnent de 18 % dans le Haut-Rhin, à 62 % dans la Meuse.

Les surfaces de locaux mises en chantier entre juin 2019 et juin 2020 restent également orientées à la baisse : - 13,7 % dans le Grand Est et - 4,7 % en France. Dans la région, elles retrouvent leur niveau de 2017. Les évolutions sont assez contrastées. Dans les départements alsaciens et mosellans qui accueillent 58 % des ouvertures de chantier dans le non-résidentiel, les baisses varient de 17 % à 30 %. En Meuse, Meurthe-et-Moselle et dans la Marne, elles augmentent respectivement de 56 %, 30 % et 6 % par rapport aux douze mois précédents.

La fréquentation touristique s'effondre avec la crise sanitaire

Avertissement

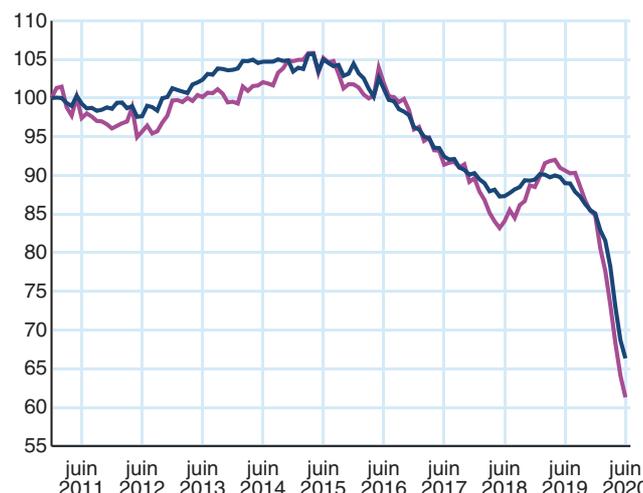
L'enquête mensuelle de fréquentation touristique conduite par l'Insee auprès des hébergements collectifs de tourisme a été suspendue en mars 2020 compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Un dispositif d'enquête allégée a été mis en place d'avril à juin 2020 uniquement pour les hôtels, permettant de disposer d'un nombre restreint d'indicateurs.

Entre avril et juin 2020, les hôtels du Grand Est totalisent 660 milliers de nuitées, en chute de 83 % par rapport à la même période de l'année précédente. Pourtant, l'année 2020 avait bien débuté, avec près de 780 milliers de nuitées en janvier et 870 milliers en février, en hausse de 1 % et 4 % respectivement par rapport aux mêmes mois de 2019. Le confinement a interrompu cette dynamique, et la fréquentation hôtelière s'est effondrée de plus de 92 % en avril comparée à l'année précédente. Le déconfinement en mai a permis d'amorcer une légère reprise (baisse de la fréquentation de 88 %), plus visible en juin (baisse de 69 %). Les hôtels de haut de gamme (3 étoiles ou plus) ont davantage souffert de la crise sanitaire que les hôtels d'entrée de gamme (non classés, 1 ou 2 étoiles). Leur fréquentation a chuté de 97 % en avril, 95 % en mai et de 73 % en juin, alors que celle de l'hôtellerie économique a respectivement baissé de 86 %, 80 % et 64 %.

13 Défaillances d'entreprises

— Grand Est
— France entière

indice base 100 en décembre 2010



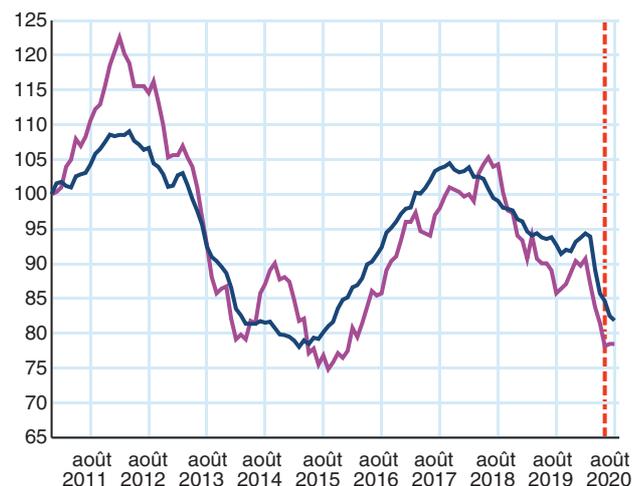
Notes : données mensuelles brutes au 01 septembre 2020, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : Fiben, Banque de France.

14 Évolution du nombre de logements autorisés à la construction

— Grand Est
— France hors Mayotte

indice base 100 en décembre 2010



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des douze derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, Sit@del2.

Dans le Grand Est, l'incidence de la crise sanitaire sur la fréquentation hôtelière se situe dans la moyenne de la France de province, l'Île-de-France étant la région la plus touchée.

La consommation électrique des ménages toujours soutenue, celle des entreprises encore en retrait

Pendant le confinement, les ménages ont davantage occupé leurs logements. La consommation d'électricité résidentielle a ainsi augmenté dès le 23 mars (hausse estimée à + 10 % par rapport au niveau moyen estimé sur la période du 1^{er} janvier 2019 au 24 février 2020). Au-delà du confinement, la consommation des ménages reste élevée par rapport au niveau moyen, en lien avec le développement et le maintien du télétravail, ou la diminution des sorties de loisirs du fait de la non-réouverture des infrastructures sportives et culturelles.

À l'inverse, les consommations d'électricité hors résidentiel (entreprises et secteur public) ont chuté dès le début du confinement (baisse estimée à - 24 % pour la faible puissance et - 29 % pour la forte puissance pendant la semaine du 23 mars), avant de progressivement augmenter. La semaine du 22 juin, après le confinement, ces

consommations n'ont pas encore retrouvé leur niveau moyen (faible/forte puissance à - 3 %/- 10 % du niveau moyen).

Le volume des transactions par carte bancaire à nouveau supérieur à celui de 2019

La première moitié du 2^e trimestre correspond à la période de confinement. Durant ces semaines, les montants hebdomadaires des transactions par carte bancaire (CB) dans la région ont fortement chuté par rapport à l'année précédente, entre - 53 % (1^{ère} semaine d'avril) et - 31 % (1^{ère} semaine de mai, la dernière du confinement). Ces tendances sont similaires au niveau national.

Au cours de la semaine 20 (11 au 17 mai), première semaine post-confinement, le niveau des transactions a bondi de 56 % par rapport à la semaine précédente dans le Grand Est (+ 55 % en France). Pour la première fois depuis huit semaines, les montants étaient plus élevés que ceux de l'an passé lors de la même semaine (+ 8 % dans la région, + 4 % en France).

Du déconfinement au début des vacances scolaires d'été, l'évolution des transactions est variable, oscillant entre des hausses frôlant les 10 % par rapport à 2019, et des reculs d'environ 5 %.

L'arrivée des vacances scolaires relance ensuite les dépenses par CB. Leurs niveaux hebdomadaires dépassent ceux de 2019 jusqu'à + 18 % dans le Grand Est et + 16 % en France (semaine 32 du 3 au 9 août) : ceci pourrait refléter le choix de nombreux Français de passer leurs vacances dans le pays cette année. Les montants des transactions restent ensuite, de façon plus modérée, supérieurs à ceux de l'an dernier (de l'ordre de + 6 % dans la région et + 5 % en France, début septembre). ■

Avertissement

Les données utilisées dans cette partie proviennent de **Cartes Bancaires CB** et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèques, tickets restaurant, etc.). De plus, à l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, notamment dans l'estimation de la perte de consommation des ménages, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). Enfin, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte.

Contexte international

Une reprise progressive dans un contexte d'incertitudes

Dans les économies touchées au printemps par l'épidémie, l'activité se relève progressivement de sa chute du deuxième trimestre, liée à l'instauration des mesures de restrictions sanitaires. Ce rebond prend des configurations qui peuvent varier selon les pays. Dans les pays occidentaux, la demande intérieure s'est redressée avec l'allègement des restrictions et les mesures de soutien aux ménages. De son côté, l'activité chinoise est portée par le dynamisme de sa production et de ses exportations, mais la consommation intérieure reste en retrait. La reprise dans le monde pourrait toutefois ralentir à l'automne, dans un contexte d'incertitudes autour d'une résurgence de l'épidémie qui entraînerait de nouvelles mesures sanitaires, et de la tenue des élections américaines.

15 Consommation d'électricité selon le type de consommateur

Écart par rapport au niveau moyen de chaque type de consommation dans le Grand Est (en %)

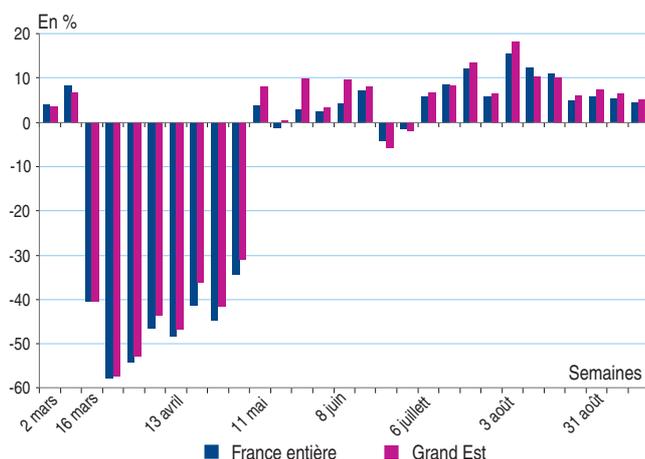


Note : niveaux de consommation corrigés des températures, des jours ouvrés et des mois selon le type de consommateur.

Lecture : la semaine du mercredi 1^{er} avril 2020, la consommation d'électricité correspondant au profil des consommateurs hors résidentiel à forte puissance souscrite est inférieure de 28 % à son niveau moyen de consommation d'une semaine du mois d'avril qui connaîtrait des températures moyennes quotidiennes identiques à celles enregistrées la semaine du 1^{er} avril 2020. Ce niveau moyen est estimé sur une période allant du 1^{er} janvier 2019 au 24 février 2020.

Source : Enedis, calculs Insee.

16 Évolution des transactions par carte bancaire en glissement annuel* depuis la semaine 10 (du lundi 2 au dimanche 8 mars 2020)



* Glissement annuel : comparaison d'une semaine avec la même semaine de 2019.

Sources : Carte Bancaire CB. Calculs Insee.

Contexte national

La reprise entamée à la levée du confinement pourrait marquer le pas d'ici la fin de l'année

Depuis la levée des mesures de restrictions, l'activité a entamé une reprise graduelle. Au troisième trimestre, la plupart des secteurs ont progressivement retrouvé un niveau d'activité proche de celui d'avant-crise, mais certains restent pénalisés par les effets de la crise sanitaire (transport aérien de voyageurs, hébergement et restauration, activités culturelles, ...). La consommation des ménages, en net rebond dès la fin du confinement, se serait globalement maintenue durant l'été à un niveau proche de celui d'avant-crise.

Au quatrième trimestre, les incertitudes quant à la résurgence de l'épidémie conduiraient à un essoufflement de la reprise. Les secteurs les plus touchés par la crise pourraient voir leur activité se dégrader du fait des mesures de restrictions, et la consommation pourrait fléchir. En fin d'année, après un vif rebond au troisième trimestre (+16 % par rapport au deuxième), le PIB français resterait stable, 5 % environ en dessous de son niveau d'avant-crise. Sur l'année 2020, il se contracterait d'environ 9 %.

Chute généralisée du PIB, de 7,2 % au Luxembourg à 12 % en Belgique

En **Allemagne**, l'activité continue de chuter au deuxième trimestre 2020 (- 9,7 %, après - 2,0 % et 0,0 % aux trimestres précédents), soit le recul le plus fort observé depuis la création du calcul du produit intérieur brut trimestriel en 1970. La baisse du PIB est néanmoins moins marquée que la moyenne des 27 pays de l'Union Européenne (- 11,9 %). Dans ce contexte, les dépenses de consommation des ménages se réduisent de 10,9 % et les investissements reculent de 19,6 % dans les biens d'équipements (machines et véhicules), et de 4,2 % dans la construction (contre + 5,1 % au trimestre précédent). En revanche, la consommation publique progresse de 1,5 %, ce qui a pour effet de limiter le repli de la croissance. Le commerce extérieur s'effondre avec une diminution des exportations de 20,3 % et des importations de 16 %.

Comparé au deuxième trimestre 2019, le revenu disponible des ménages n'est inférieur que de 0,8 %, en partie grâce aux aides publiques, telles que les allocations de chômage partiel. Le revenu relativement stable et la baisse de consommation conduisent à une augmentation considérable de l'épargne des ménages, deux fois plus élevée qu'un an auparavant : + 20,1 %, contre + 10,2 %.

Le nombre d'emplois (44,7 millions) se replie de 1,4 % par rapport au trimestre précédent et au deuxième trimestre 2019, soit la plus forte baisse depuis la réunification de 1990. Sur un an, il diminue surtout dans l'industrie manufacturière et dans le tertiaire (- 2,7 % et - 1,1 %), mais progresse de 0,4 % dans la construction. Une autre conséquence de la crise sanitaire est la montée du chômage : fin juin 2020, les chômeurs sont 1,91 million au sens du BIT, soit + 45 % en une année. Le taux de chômage au sens du BIT concerne 4,3 % de la population active au second trimestre, soit 1,3 point de plus qu'un an auparavant.

Au cours du premier semestre 2020, le PIB des Länder limitrophes recule de 7,7 % dans le **Bade-Wurtemberg**, de 5,7 % en **Rhénanie-Palatinat** et de 9,5 % en **Sarre**. Depuis mars 2020, le chômage progresse : en juin, il atteint 4,4 % dans le Bade-Wurtemberg (+ 1,4 point par rapport à juin 2019), 5,6 % en Rhénanie-Palatinat (soit + 1,3 point) et + 7,6 % en Sarre (+ 1,6 point).

La **Suisse** affiche un recul historique de son activité de 8,2 %, après une baisse révisée de 2,5 % au trimestre précédent. Les mesures sanitaires freinent les dépenses de consommation des ménages (- 8,6 %) et touchent plus durement le secteur des services, comme l'hôtellerie-restauration, dont la valeur ajoutée se réduit fortement (- 54 %). Grâce à l'industrie pharmaceutique, le repli de la production de l'industrie manufacturière a pu être limité (- 9,0 %). Le commerce extérieur s'en trouve également affecté, avec une diminution des exportations et importations de respectivement 9,4 % et 14,3 %. Le pays compte, au deuxième trimestre 2020, plus de 5 millions de personnes actives occupées, soit 1,7 % de moins qu'au trimestre précédent et - 1,6 % comparé au deuxième trimestre 2019. La Suisse accueille près de 332 200 frontaliers (+ 2,9 % sur un an), dont 55 % viennent de France (+ 3,4 %) (*). Au sens du BIT,

223 000 personnes étaient au chômage ce trimestre, soit 18 000 de plus qu'au deuxième trimestre 2019 (+ 8,8 %). Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 4,6 % de la population active. Il a progressé de 0,4 point entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2020.

Dans la **Suisse du Nord-Ouest**, 649 000 personnes ont un emploi, en hausse de 0,5 % sur un trimestre, mais en légère baisse de 0,3 % sur un an. Près de 34 000 frontaliers alsaciens se rendent quotidiennement dans un des cinq cantons limitrophes pour travailler (+ 2,5 % sur un an). Le nombre de chômeurs passe de 20 000 à 32 000, soit un bond de 60 %, et le taux de chômage augmente de 3,0 % à 4,6 %.

Au **Luxembourg**, d'après les premières estimations du Statec, le PIB recule également de 7,2 % comparé au trimestre précédent (après - 1,4 % et + 0,4 %). L'industrie, la construction et le commerce-transports-hébergement-restauration sont davantage touchés par la crise sanitaire que les activités financières (respectivement - 17,7 %, - 15,3 %, - 14,7 %, contre - 5,5 %). Néanmoins, la baisse des exportations et des importations est contenue (- 3,1 % et - 2,7 %). Les restrictions de l'activité ne semblent pas avoir d'incidence sur la situation du marché du travail, car l'emploi ne cesse de progresser : de 0,7 % entre mars et juin 2020 et de 1,7 % entre juin 2019 et juin 2020, pour s'établir à 472 400 personnes. Parmi ces emplois, les frontaliers (203 640), représentent 46 % de l'ensemble des salariés. Cette main-d'œuvre progresse également (+ 0,8 % en trois mois et + 1,6 % en un an). En juin 2020, le chômage au sens du BIT concerne 7,7 % de la population active, contre 5,7 % en juin 2019.

En **Belgique**, l'activité économique chute au deuxième trimestre 2020 de 12,1 %, (après - 3,5 % et + 0,5 %). Les trois grands secteurs - l'industrie, la construction et les services - contribuent négativement à la croissance (- 1,9, - 0,6 et - 8,1 points). La demande des ménages s'est également tassée avec une baisse de leurs dépenses de consommation de 12,7 %, tout comme les dépenses publiques (- 8,3 %). Dans ce contexte de crise, les investissements des entreprises ont perdu 19,9 % et le commerce extérieur est également très affecté ; les exportations comme les importations se contractent respectivement de 13,3 % et 13,9 %. Le nombre de personnes en emploi fléchit de 1,3 % sur un trimestre et de 1,9 % sur un an. Le chômage continue malgré tout à baisser pour s'établir à 4,9 % contre 5,4 % en juin 2019. En **Wallonie**, le chômage reste plus élevé qu'au niveau national, mais suit tout de même une tendance à la baisse et concerne 6,6 % de la population active au deuxième trimestre, contre 6,9 % au deuxième trimestre 2019 ; le nombre d'actifs occupés recule de 1,7 % sur un an.

(*) Les évolutions depuis 2018 ont été influencées par des retards de traitement dans le Système central d'information sur les migrations (SYMIC) au Tessin. Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a pu conduire à un nombre accru de cessations d'activité. Or, certains frontaliers devenus non actifs conservent leur autorisation de travail et figurent encore dans le SYMIC. L'augmentation actuellement indiquée par la statistique est donc supérieure à l'évolution réelle. L'OFS travaille à une solution pour corriger les séries au 3^e trimestre 2020.

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédaction en chef :
Laurence Luong

ISSN 2492-5152
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Une économie diminuée », *Note de conjoncture*, Insee, octobre 2020.
- Tableau de bord Conjoncture : Grand Est, Insee.fr, septembre 2020.
- « L'activité partielle soutient les entreprises de la région, mais l'intérim accuse une chute historique », *Insee Conjoncture Grand Est*, n° 23, juillet 2020.

